



## Traité 'Orla

### Michna 14 - Chapitre 2

שָׁאָר שֶׁל תְּרוּמָה וְשֶׁל כְּלָיִם הַכְּרָם שָׁנְפָלָו לְתוֹן עַפְתָּה,  
לֹא בָּזָה כִּי לְפָמָץ וְלֹא בָּזָה כִּי לְפָמָץ,  
וּנְצָטְרָפָו וּחְמָצָאוּ,  
אֶסְטוֹר לְזָרִים,  
וּמְתָר לְכָהָנִים.  
רַבִּי שְׁמַעוֹן מַתִּיר לְזָרִים וּלְכָהָנִים:

Lorsque de la levure de Térouma et une autre provenant de mélanges hétérogènes de la vigne sont tombés dans la pâte, chacune d'elles étant insuffisante isolément pour fermenter la pâte, mais dont la réunion produit cet effet, la pâte devient interdite aux étrangers et permise seulement aux Cohanim ; Rabbi Chimon en autorise l'usage aussi bien aux étrangers qu'aux Cohanim.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)